c'est que la Flandre mobilise systématiquement la conquête de ce droit de dépenser pour organiser, à son profit, un système de redistribution à rebours ou encore ce qu'on pourrait appeler une discrimination négative.

Les mots justes consolent-ils, lorsqu'on ne peut que subir les situations qu'ils désignent? Ce que notre Constitution consacre sous le label euphémique de « Communauté » se dit au Canada « société séparée » : n'est-ce pas plus clair? Ainsi on peut croire qu'une bonne traduction, en 1970, du concept néerlandais de Gemeenschap *aurait évité à certains trente ans d'illusions.*

Faudra-t-il attendre vingt ans de plus pour que nous nous réveillions dans un bantoustan?

Théo Hachez